

Michael P. Leonard, MD,
FRCSC

Président, AUC

Cite as: *Can Urol Assoc J* 2015;9(9-10):353.
<http://dx.doi.org/10.5489/cuaj.3371>
Published online October 13, 2015.

L'AUC a pour mandat de promouvoir les plus hautes normes dans les soins urologiques pour les Canadiens et de faire avancer l'art et la science de l'urologie.



Le développement professionnel continu (DPC) est un composant essentiel de l'exercice de notre profession d'urologue. De plus en plus, les autorités délivrant des licences (autres que le Collège royal) exigent que les médecins suivent de telles activités et les consignent dans leurs dossiers afin de maintenir leur certificat et leur licence. Par le passé, la plupart de ces activités de DPC avaient lieu pendant le congrès annuel de l'AUC, où les membres accumulaient des crédits en retour de leur participation à des séances éducatives. Pour ceux d'entre nous qui exercent en milieu universitaire ou dans des cabinets privés proches de centres universitaires, les tournées hospitalières, les conférences données par des médecins invités ou les clubs de lecture constituent aussi des activités de DPC. L'AUC a élargi la gamme d'activités de DPC qu'elle offre à ses membres, peu importe l'endroit où ils exercent ou leur situation professionnelle.

Le Bureau de l'éducation a été établi pour aider les membres à maintenir leur niveau de compétence en leur offrant des activités de DPC qui les maintiennent à jour sur les thèmes d'actualité en urologie. La formule de ces activités reflète la géographie de notre grand pays. On y met l'accent sur les réunions régionales et les activités en ligne, réduisant au minimum le besoin de se déplacer sur de grandes distances. Si vous ne l'avez pas encore fait, je vous invite à visiter notre site Web (www.cua.org). À la Zone des membres (vous aurez besoin de votre mot de passe pour y accéder), vous trouverez une grande variété d'activités de formation. En outre, vous y trouverez affichées les réunions régionales à venir. Si vous n'avez pas de mot de passe ou si vous avez besoin d'assistance, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel très serviable de notre Bureau central (514-395-0376).

En plus du Bureau de l'éducation, le JAUC est aussi une importante source continue de DPC. Ce périodique offre des articles et des éditoriaux rédigés par des leaders d'opinion canadiens en urologie. De plus, de nouveaux guides de pratique et des versions actualisées d'anciens guides de pratique sont régulièrement publiés dans ses pages.

Je manquerais à ma tâche si je ne réitérais pas l'importance de notre congrès annuel à titre d'activité de DPC. Voilà la perle des activités offertes par l'AUC; le congrès permet en effet d'acquérir connaissances et crédits dans un environnement propice aux échanges entre participants. C'est également une excellente occasion de socialiser et de goûter à la grande variété offerte par notre pays. D'ailleurs, notre prochain congrès annuel aura lieu à Vancouver (25 au 28 juin 2016). Venez acquérir des crédits de DPC et apprécier l'atmosphère décontractée de la côte ouest, un endroit splendide pour tenir un 71^e congrès annuel. J'espère que vous y serez!

Appendix 1. Video evaluation questionnaire (cont'd)

Quality of Information – Neurogenic Bladder

Answer yes or no to the following:

Q15. Does any information shown in the video SPECIFICALLY contradict any of the statements from **Q5-Q14** (i.e., does the video say anything that goes against **Q5-Q14**)?

Q16. Does the video depict male or female catheterization?

Q17. Does the video depict pediatric catheterization?

Q18. Does the video specifically depict self-catheterization?

For each of the following criteria, assign points based on the guidelines below:

Q19. Defines neurogenic bladder

0 pt: Does not mention neurogenic bladder

1 pt: Mentions but does not explain neurogenic bladder, or alludes to bladder changes after nervous system damage

2 pts: Defines neurogenic bladder as a state of bladder dysfunction after damage to nervous system

Q20. Defines types of neurogenic bladder (does not need to mention specific names below)

0 pt: Does not differentiate types of neurogenic bladder

1 pt: Defines one of hypoactive and hyperactive bladder

2 pts: Defines both hypoactive and hyperactive bladder

Q21. Defines effects of neurogenic bladder (does not need to mention specific names below)

0 pt: Does not mention any consequences

1 pt: Defines one of incontinence or urinary retention

2 pts: Defines both incontinence and urinary retention

Q22. Defines complications associated with neurogenic bladder

0 pt: Does not mention any dangers

1 pt: Mentions one of: UTI, autonomic dysreflexia, vesico-ureteral reflux/hydronephrosis

2 pts: Mentions more than one of above

Q23. Describes/depicts management of neurogenic bladder

0 pt: Does not mention management

1 pt: Mentions one of: catheterization (any type), drugs affecting continence, urinary diversion surgery

2 pts: Mentions more than one of above

Prevalence and Extent of Marketing

Q24. Does the video SPECIFICALLY mention or depict catheter(s) (i.e. more than just mentioning it in passing)?

If no, proceed to **Q30**. If yes, continue to **Q25**.

Q25. Does video advertise at least one specific brand of catheter or company?

Q26. Does video claim superiority of a catheter based on certain features of that catheter?

Q27. Does video advertise the specific cost of the catheter to the patient?

Q28. Does video offer financial incentive to choose one brand or company over others? (Directly claims to cost less than competitors, offers special pricing/discounts, etc.)

Q29. Does video target product to a specific demographic?

General

Q30. Does the video DESCRIBE or DEPICT a spinal cord injury/urological therapy other than intermittent urethral catheterization?

Select all that apply:

1. Foley catheterization
 2. Suprapubic catheterization
 3. Condom catheterization
 4. Stem cell therapy
 5. Botox
 6. Other
-